



Contrat de Relance et de Transition Ecologique

Le Préfet du Nord et le Président de la Communauté de communes Pévèle-Carembault

Axe 6	Préserver la biodiversité
Action 9	Renaturer la Marque
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Pévèle-Carembault
Description de l'action	En février, la Communauté de Communes Pévèle Carembault a lancé des travaux de renaturation de la Marque. En effet, la Marque et ses affluents ont connu de nombreux changements au fil du temps à cause de l'urbanisation, de l'assèchement des marais, du reméandrage ou encore des curages successifs. Le lit de ces cours d'eau a été modifié. L'objectif de la CCPC est de rendre à la Marque son aspect naturel et de recréer un écosystème favorable à la biodiversité locale. Ce chantier permettra notamment une libre circulation des poissons. Il s'agit notamment : • D'assurer la franchissabilité piscicole • De reprofiler les berges pour améliorer la biodiversité et protéger les berges. Les travaux concernent 4 secteurs : Site 1: Bois de la Cense des Raines - Réalisation d'ouverture dans le merlon rive gauche du Pont Thibault afin de restaurer la connectivité transversale Site 2: Ferme d'Aigremont - La création de banquettes sinueuses et végétalisées en rive gauche - La création d'un chemin piétonnier en rive gauche - La création de 2 rampes d'enrochements à l'aval immédiat des 2 ponts Site 3: Zéqueul - La mise en place d'une protection en fascines de saule en pied de berge rive gauche, à l'aval du pont de la rue Jean Jaurès - La création d'un tapis en enrochements au droit du pont de la rue Jean Jaurès - La mise en place cônes en enrochements en rive droite et rive gauche de part et d'autre du pont



Contrat de Relance et de Transition Ecologique

Le Préfet du Nord et le Président de la Communauté de communes Pévèle-Carembault

	- La création de banquettes sinueuses et végétalisées, le reprofilage et la végétalisation de la berge rive droite Site 4: Bas de la Bosse - Création de dispositif de franchissement piscicole au droit des ponts - Reprofilage et aménagement de berge (création de banquette d'hélophytes en pied de berge et ensemencement du talus) ; - Création d'un chemin piétonnier le long de la berge - Protection de berge en génie-végétal et en enrochements - Création d'aménagements annexes (passerelle, protection du pont D145, aménagement confluence Marque-Pont-Thibault)
Partenaires	Agence de l'Eau (acquis) DDTM
Coût prévisionnel	634 161,00 €
Plan de financement	Subvention de l'agence de l'eau : 371 000€
Calendrier	Les travaux de débroussaillage, abattage d'arbres et arbustes et dessouchage ont été réalisés en février 2021. Les travaux en cours d'eau seront réalisés entre le 15 juillet 2021 et le 15 janvier 2022 pour suivre la réglementation et notamment la période de fraie du brochet. Ils commenceront plus précisément mi juillet 2021 pour se terminer fin octobre 2021.
Indicateurs d'évaluation proposés	- linéaire de cours d'eau restauré - ouvrages rendus franchissables - nombre d'espèces faunistiques et floristiques (augmentation de la biodiversité attendue sur les différents secteurs) - nombre d'espèces de poissons remontant les cours d'eau (par l'enlèvement des obstacles à la franchissabilité piscicole) - nombre de sites aménagés pour retrouver l'hydromorphologie du cours d'eau - amélioration de la protection des berges évitant les berges de s'effondrer dans le cours d'eau - capacité de retenue d'eau augmentée, notamment sur le secteur du Pont Thibault et du Bas de la Bosse - fréquentation des cheminements proposés le long de la Marque et appréciation, sensibilisation aux milieux humides.

Envoyé en préfecture le 29/09/2021

Reçu en préfecture le 29/09/2021

Affiché le

ID : 059-200041960-20210927-CC_2021_170-DE



Contrat de Relance et de Transition Ecologique

Le Préfet du Nord et le Président de la Communauté de communes Pévèle-Carembault